

Caisse d'épargne postale.—La Caisse d'épargne postale a été établie en vertu de la loi régissant le service postal de 1867 (Vict. 31, chap. 10), "afin d'ajouter aux facilités de dépôt offertes actuellement aux petites économies, et de faire servir à ce dessein l'institution des postes, et afin d'assurer la garantie directe de la nation à chaque déposant pour le remboursement intégral des sommes d'argent déposées par lui, avec les intérêts". Les succursales de la Caisse d'épargne du gouvernement fédéral, caisse qui relevait du ministère des Finances, se sont peu à peu fusionnées avec la Caisse postale au cours d'une cinquantaine d'années; la fusion s'est achevée en mars 1929.

22.—Opérations financières de la caisse d'épargne postale, 31 mars 1949-1954

NOTA.—Les chiffres des années antérieures figurent au tableau correspondant des éditions précédentes de l'*Annuaire*; le chiffre total des dépôts, à partir de 1868, aux pp. 847-848 de l'*Annuaire* de 1928, à la p. 1010 de l'édition de 1946 et à la p. 1099 de l'édition de 1951.

Détail	1949	1950	1951	1952	1953	1954
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts—						
Total.....	37,741,389	38,754,634	37,661,921	38,031,232	39,322,230	37,792,914
Durant l'année.....	12,843,954	12,144,889	10,368,266	11,011,092	11,521,743	10,597,046
Intérêt sur dépôts.....	710,012	729,007	733,899	722,804	741,954	733,009
Total, caisse et intérêt.....	13,553,966	12,873,896	11,102,165	11,733,896	12,263,697	11,330,055
Retraits.....	12,038,638	11,860,651	12,194,872	11,364,584	10,972,700	12,859,370

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Il existe des caisses de ce genre à Terre-Neuve, en Ontario et en Alberta.

Terre-Neuve.—La Banque d'épargne de Terre-Neuve a été fondée en 1834; voici un sommaire de son état financier pour les années terminées les 31 mars 1952 et 1953:

	1952	1953
	\$	\$
Intérêts de placements, etc.....	765,752	790,653
Revenus des loyers, nets.....	—	2,589
Bénéfice, réalisation de placements.....	2,093	5,215
Moins—intérêts de dépôts.....	657,917	673,450
Moins—irais.....	42,692	47,473
Moins—transferts à la réserve.....	30,000	30,000
REVENU NET.....	37,236	47,554

Le nombre de comptes a augmenté de 31,601 le 31 mars 1952 à 34,094 le 31 mars 1953 et les dépôts, de \$24,875,733 à \$26,035,571. Le taux d'intérêt sur les dépôts des particuliers, les fonds fiduciaires et les successions est de 3 p. 100 sur les comptes allant jusqu'à \$5,000; de 2½ p. 100 sur les comptes allant de \$5,001 à \$7,500; et de 2 p. 100 sur les comptes de plus de \$7,500. Le taux est de 1 p. 100 par année sur les dépôts des sociétés. La réserve générale est de \$1,185,465.

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario a autorisé la création d'une Caisse d'épargne dont les premières succursales ont ouvert leurs portes en mars 1922. Le taux d'intérêt servi aux déposants est de 1½ et 2 p. 100 par année, calculé tous les six mois et les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 mars 1954, le total en était de \$60,725,000 et le nombre de déposants à cette date, d'environ 95,000. La province compte 21 succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, 47 succursales de la Trésorerie acceptent des dépôts d'épargne, dépôts qui s'élevaient le 31 mars 1954 au total de \$20,074,646, payables sur demande et portant intérêt de ½ p. 100 à 2 p. 100.